

DEPARTEMENT
DU NORD

ARRONDISSEMENT
DE DUNKERQUE

Centre Communal
d'Action Sociale
Estaires

DATE DE
CONVOCATION
Le 12 décembre 2024

Date d'affichage
Le 18 décembre 2024

Nombre de membres	
En exercice	11
Présents	6
Votants	7

Objet de la délibération : Personnel du CCAS – Création d'emplois – Fixation du tableau des effectifs pour l'année 2025 Délibération n° 1/4.

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL
DE LA COMMUNE D'ESTAIRES**

Envoyé en préfecture le 20/12/2024
Reçu en préfecture le 20/12/2024
Publié le
ID : 059-265902122-20241217-24_12_17_DLKL01-DE

Séance du 17 décembre 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le dix-sept décembre à dix-sept heures, le Conseil d'Administration, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Bruno FICHEUX, Président du CCAS.

Présents : Messieurs Bruno FICHEUX, Yves COLPAERT, Henri DELBARRE et Hervé BOCQUET.

Mesdames : Madame Francine MOURIKS, Brigitte GUISSÉ.

Procuration : Madame DAEMS à Monsieur Yves COLPAERT,

Absents : Mesdames Véronique VANMBENEN, Laëtitia LEGRAND et Magali DRIZA-COUCPEZ et Monsieur Yannick CARNEY.

Secrétaire de séance : Madame Cathy HENNION.

Objet de la délibération : Personnel du CCAS – Création d'emplois – Fixation du tableau des effectifs pour l'année 2025

Délibération n° 1/4.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2541-12 relatif à la création et à la suppression d'emplois communaux permanents de l'administration communale ;

Il est exposé :

Suite à des changements de situation administrative d'agents (avancements de grade, promotion, réussite aux concours, ...), il est proposé aux membres du Conseil d'administration de se prononcer sur les ouvertures de postes dans le cadre des évolutions de carrière et avancement de grade des postes ci-dessous afin de mettre à jour le tableau des effectifs de la manière suivante :

Ouverture de postes dans le cadre des évolutions de carrière et avancement de grade :

A compter du 01/01/2025 :

Créations :

Filière médico-sociale

- 1 poste d'assistant socio-éducatif à temps complet, chargée d'effectuer des missions de travailleur social

Filière administrative :

- 1 poste d'adjoint administratif principal de 1ère classe à temps complet

L'avis du Comité Social Territorial a été recueilli le 09 décembre 2024.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration du C.C.A.S., **à l'unanimité :**

- **approuve** la création des 2 emplois évoqués ci-dessus ;
- **approuve** l'ouverture de 2 postes dans le cadre des évolutions de carrière et avancement de grades sus évoqués ;
- **approuve** la mise à jour du tableau des effectifs des emplois au CCAS ;

.../...

**Objet de la délibération : Personnel du CCAS
tableau des effectifs pour l'année 2025
Délibération n° 1/4.**

.../...

- **Approuve** la fixation du tableau des effectifs pour 2025 tel qu'annexé à la présente décision,
- **Autorise** Monsieur le Président à signer tout document relatif à la présente décision.

Acte certifié exécutoire
Transmis à la Sous Préfecture le 20/12/24
Publié ou notifié le 20/12/24



Fait à Estaires, les jours, mois, an que dessus.
(Suivent les signatures)
Pour extrait conforme.
Le Président du CCAS
Monsieur Bruno FICHEUX

Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.